

MUTUELLE & ASSURANCES

ÉTUDIANTES

HEYMÉ

*Assure ta soif
de liberté*

HEYME

L'ASSURANCE DES JEUNES

digitale & connectée



Profite de la vie et préserve ton budget
avec notre appli **HEYME MyReduc**.
Tu trouveras des milliers de réductions
sur tes enseignes préférées.

Shopping, resto, ciné...

Vous & Nous

engagés

Engagés aux côtés des jeunes depuis près de 50 ans,

On vous a vu grandir, changer, oser,

Partir à la découverte des autres,

VOUS mobiliser pour plus de justice,

Pour la planète, pour vos libertés.

SOLUTIONS

Dans ce monde en perpétuelle mutation, où

VOUS allez étudier, tracer de nouvelles voies,

Dessiner une société responsable et solidaire,

En devenir les acteurs.

mobiliser

NOUS allons vous accompagner, vous protéger

Avec des solutions d'assurance pour votre santé

et votre quotidien.

ACTEURS

Adaptées à vos modes de vie et à vos besoins,

Simple, transparentes et connectées.

VOUS êtes uniques et singuliers comme **NOUS**

Alors **ENSEMBLE** construisons demain !

uniques

La team HEYME

LIBERTÉS

En route pour des études supérieures ou un stage en France ? Pense à ta couverture santé et aux démarches qui en découlent !

ÉTUDIANT RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE



La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) :

Elle permet la prise en charge partielle de tes frais médicaux et l'accès aux professionnels de santé publics lors de ton séjour en France. Tu peux te faire soigner selon les mêmes conditions et au même tarif que les assurés français.

La CEAM est gratuite et nominative. Pour l'obtenir tu dois te rapprocher de l'organisme de protection sociale en charge de tes frais de santé dans ton pays de résidence, au minimum deux mois avant ton départ pour la France.

Si tu n'as pas de CEAM avant ton départ, tu as la possibilité de t'inscrire à la Sécurité sociale française sur présentation du formulaire S1. Pense à le retirer auprès de l'organisme de protection sociale de ton pays de résidence avant ton départ.

La CEAM ne garantit pas la gratuité des soins. Des frais resteront à ta charge et ils peuvent être extrêmement élevés en cas d'hospitalisation ou de rapatriement.



POUR UN REMBOURSEMENT OPTIMAL :



CEAM



Complémentaire santé recommandée

OU



Inscription à la Sécurité sociale avec le formulaire S1



Complémentaire santé recommandée

ÉTUDIANT NON RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE



POUR LES COURTS SÉJOURS L'ASSURANCE MÉDICALE DE VOYAGE EST OBLIGATOIRE

Pour les courts séjours :

Le visa Schengen :

Il te permettra de voyager et de circuler librement au sein de l'espace Schengen durant 3 mois maximum. Pour l'obtenir tu dois obligatoirement être titulaire d'une assurance médicale de voyage, te couvrant pendant toute la durée de ton séjour pour tes éventuels soins médicaux et/ou soins hospitaliers d'urgence et tes frais de rapatriement pour raison médicale.

Pour les longs séjours :

Le visa long séjour :

Dans le cadre d'une demande de visa long séjour (supérieur à 3 mois), tu bénéficieras de la Sécurité sociale française pour la prise en charge partielle de tes frais médicaux.

L'inscription à la Sécurité sociale est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Pour t'inscrire rends toi sur le site dédié : etudiant-etranger.ameli.fr



Le délai d'inscription est généralement de 3 mois minimum et la Sécurité sociale ne rembourse pas tout. Des frais resteront à ta charge et ils peuvent être extrêmement élevés en cas d'hospitalisation ou de rapatriement.



POUR UN REMBOURSEMENT OPTIMAL POUR LES LONGS SÉJOURS :



Sécurité sociale



Complémentaire santé recommandée

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME DE SOINS EN FRANCE ?

LA SÉCURITÉ SOCIALE NE REMBOURSE PAS TOUS TES FRAIS DE SANTÉ

La Sécurité sociale a pour mission de protéger contre les risques de la vie, au travers notamment de la prise en charge des frais médicaux. Elle rembourse entre 15% et 80% de tes frais de santé selon les soins dispensés : consultation, hospitalisation, médicament...

En France, le remboursement se décompose en deux niveaux :

- La part obligatoire, prise en charge par la Sécurité sociale
- La part complémentaire, appelée également ticket modérateur et qui reste à la charge du patient

HOSPITALISATION DE 3 JOURS AVEC CHIRURGIE :

 Tarif 4 474 €*
*Basée sur le cas d'un établissement de soin pratiquant les tarifs conventionnés par la Sécurité sociale

*Basée sur le cas d'un établissement de soin pratiquant les tarifs conventionnés par la Sécurité sociale

Pris en charge dans sa totalité ou partiellement par une complémentaire santé

LA SÉCURITÉ SOCIALE

TE REMBOURSE :

LA PART OBLIGATOIRE

80%

- 24€ DE PARTICIPATION FORFAITAIRE

soit

3556€

NE TE REMBOURSE PAS :

LA PART COMPLÉMENTAIRE :

20% soit 894 €

+ FORFAIT HOSPITALIER JOURNALIER :

tu devras payer 20€ / jour soit :

20 € x 3 jours = 60€

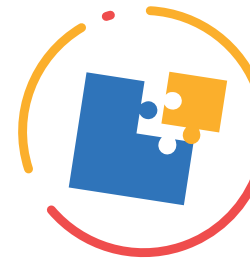
= RESTE À TA CHARGE DE 978€

+ LES SUPPLÉMENTS DE CONFORT

(chambre individuelle, télé...)

POURQUOI SOUSCRIRE À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

- Tu es inscrit à la Sécurité sociale en France et tu souhaites compléter tes remboursements
- Tu bénéficies de la CEAM et tu souhaites compléter tes remboursements



La complémentaire santé couvre totalement ou partiellement les dépenses de santé qui restent à ta charge (ticket modérateur) après le remboursement de la Sécurité sociale, d'où la désignation de « complémentaire » : frais de médecin, dentaires, optique, dépassements d'honoraires, forfait hospitalier, ...

POURQUOI SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE MÉDICALE DE VOYAGE ?

- Ton séjour en France est inférieur à 3 mois
- Tu arrives en France avant ton inscription dans l'enseignement supérieur
- Tu ne peux pas avancer tes frais de santé en attendant ton N° de Sécurité sociale
- Tu as besoin d'une assistance rapatriement en cas d'urgence

L'assurance médicale de voyage prend en charge jusqu'à 90% de tes frais de santé inopinés et urgents (hospitalisation, consultation, médicaments...) mais aussi le rapatriement en cas d'urgence, l'avance de fond en cas de perte ou le vol de tes effets personnels et te fait bénéficier d'une responsabilité civile ainsi que d'une assistance juridique en cas de problème.



MA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour mieux s'adapter à tes besoins HEYME te propose 4 niveaux de garanties pour compléter la prise en charge de la Sécurité sociale ou de la CEAM.

HEYME couvre tes besoins essentiels dès le premier niveau :

Hospitalisation, soins courants, pharmacie.



LES +

- TARIF UNIQUE POUR LES 16-24 ANS**
- SOUSCRIPTION EN QUELQUES CLICS**
- PRISE D'EFFET IMMÉDIATE**



Pas d'avance de frais chez la plupart des médecins, ta carte mutuelle HEYME te donne accès au Tiers Payant.

LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE



Consulte un médecin depuis ton smartphone. Service valable 24h/24 en français ou en anglais.

À PARTIR DE
9,90€
/mois

Pré-requis : être inscrit à la Sécurité sociale ou posséder une CEAM.

	01	02	03	04
Hospitalisation	●●	●●●	●●●●	●●●●●
Soins courants	●	●●	●●●	●●●●
Dentaire	●	●●	●●●	●●●●
Forfaits prévention	●	●	●●●	●●●●
Optique			●●●	●●●●
Audition			●●	●●
	à partir de 9,90€ /mois	à partir de 17,90€ /mois	à partir de 27,90€ /mois	à partir de 44,90€ /mois

INCLUSES DANS NOS MUTUELLES



RESPONSABILITÉ CIVILE

Pour tes stages et ta vie quotidienne

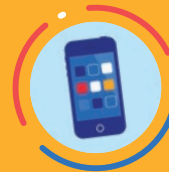
RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE

Pour les étudiants en filière santé

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

(en France) pour tes séjours à l'étranger

UNE APPLI POUR TE FACILITER LA VIE



Consulte tes remboursements, télécharge tes documents et contacte un conseiller avec ton **appli mobile HEYME**. Tu pourras même trouver un médecin près de chez toi.

MA RESPONSABILITÉ CIVILE

LES +

- UN PRIX MINI
- SOUSCRIPTION EN QUELQUES CLICS
- ATTESTATION IMMÉDIATE PAR EMAIL

L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour finaliser ton inscription dans l'enseignement supérieur en France.

Ta Responsabilité Civile prend en charge les dommages que tu pourrais causer à autrui dans tes activités quotidiennes étudiantes (stage, babysitting, sorties...).

UN EXEMPLE POUR MIEUX COMPRENDRE :

Si tu renverses ta bouteille d'eau sur le PC de ton voisin en amphi, **pas de panique** on lui rembourse les frais de réparation.

PACK RESPONSABILITÉ CIVILE

- Garantie Responsabilité Civile
- Individuelle Accident

13€
/AN

PACK RESPONSABILITÉ CIVILE +

- Garantie Responsabilité Civile
- Individuelle Accident
- + Hospitalisation suite à un accident
- + Assistance rapatriement

38€
/AN



MON ASSURANCE MÉDICALE DE VOYAGE

Le Worldpass Schengen te couvre lors de ton séjour en France.

Stage, études, séjour linguistique ou vacances en France ? Si tu séjournes temporairement en France, tu auras besoin d'une assurance médicale de voyage pour la prise en charge et le remboursement de tes frais de médicaux.

LE WORLDPASS SCHENGEN C'EST :

- Le remboursement de tes prestations de santé basé sur leurs coûts réels et dès le 1^{er} €
- Pas d'avance de frais en cas d'hospitalisation
- La prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation en cas de contraction de la COVID-19
- L'avance de fonds en cas de perte ou vol de tes effets personnels
- L'assistance et le rapatriement dans ton pays d'origine
- L'assistance juridique et psychologique, pour toutes causes liées à ton séjour
- L'assurance Responsabilité Civile

- ADAPTÉ AUX EXIGENCES DU VISA SCHENGEN
- SOUSCRIPTION EN QUELQUES CLICS
- ATTESTATION IMMÉDIATE PAR MAIL
- TARIFS AJUSTÉS À LA QUINZAINE
- ANNULATION SANS FRAIS JUSQU'À LA VEILLE DU DÉPART



PENDANT TON SÉJOUR EN FRANCE TU SOUHAITES PARTIR EN WEEK-END À BARCELONE ? LE WORLDPASS SCHENGEN EST VALABLE SUR L'ENSEMBLE DES 26 PAYS SIGNATAIRES DE L'ACCORD SCHENGEN ET DANS LE MONDE ENTIER AVEC LE SCHENGEN 90.

POUR TA COUVERTURE SANTÉ EN FRANCE, TU AS LE CHOIX ENTRE DEUX NIVEAUX DE COUVERTURE :

Schengen 70

Tu es remboursé à 70 % des frais réels

DURÉE	ÉTUDIANTS (16-35 ANS)
Pour 15 jours	26€
Pour 1 mois	41€
Pour 3 mois	93€
Pour 6 mois	186€
Pour 9 mois	279€
Pour 12 mois	372€

Schengen 90

Tu es remboursé à 90 % des frais réels, et à 100 % en cas d'hospitalisation

DURÉE	ÉTUDIANTS (16-35 ANS)
Pour 15 jours	31€
Par mois	49€

Si tu es adhérent de la garantie **Schengen 90** et que tu es affilié pendant ton séjour à la Sécurité sociale française, tu pourras demander sans surcoût la garantie **Delta 90** qui agira comme une complémentaire santé et te permettra de conserver une couverture optimale

LES +

- INTERLOCUTEURS MULTILINGUES
- TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE
- REMBOURSEMENTS TRAITÉS PAR EMAIL



MON ASSURANCE LOGEMENT

Pour ton séjour en France, tu vas prendre une chambre en cité U, t'installer en appartement ou faire une colocation ?

En France, l'assurance logement est **obligatoire** !

LES +

- ADAPTABLE AUX COURTES DURÉES
- SOUSCRIPTION EN QUELQUES CLICS
- ATTESTATION IMMÉDIATE PAR EMAIL

CHOISIS LA FORMULE ADAPTÉE À TON LOGEMENT :

FORMULES	TARIFS* ANNUELS
Chambre en cité U sans vol	31€
Chambre en cité U avec vol	40€
Chambre chez un particulier	57€
Studio T1	72€
T2	96€
T3	107€
T4 et maison	132€

* Tarif valable du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021.
Frais de dossier de 3€ inclus.

LES GARANTIES INCLUSES :

- DÉGÂTS DES EAUX
- BRIS DE GLACE
- DÉFENSE/RECOURS
- CATASTROPHES NATURELLES
- INCENDIES
- RESPONSABILITÉ CIVILE
- DOMMAGES ÉLECTRIQUES
- VOL ET VANDALISME
- ATTENTATS ET ACTES TERRORISTES

À PARTIR DE

31€
/AN

PSST !

TES COLOCATAIRES
ASSURÉS GRATUITEMENT
SUR LE MÊME CONTRAT !

Besoin d'infos ou de conseils
pour souscrire à l'une de nos offres ?

Contacte la team HEYME



Sur notre site
www.heyme.care



Par téléphone
+ 33 (0) 9 71 09 07 07

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00



Rejoins-nous
sur nos réseaux

